

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : 10 francs par an, 5 francs par semestre, 2 francs par trimestre, 1 franc par mois. — Les autres départements et l'étranger : le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du Journal, rue Carnot, 5. — A Valenciennes, chez M. Henri Lemaire, rue de la Station, 1. — A Paris, chez M. L. Baudouin, 10, rue de Valenciennes. — Les annonces de publicité, de Roubaix et de Valenciennes, sont reçues dans les principales Librairies et Bibliothèques de Paris.

LA BOURSE JAUNE

Le jaune est devenu la couleur emblématique de l'indépendance. On appelle syndicats jaunes les syndicats ouvriers qui ne veulent pas accepter la tyrannie des meneurs socialistes. Un vent de révolte contre cette tyrannie souffle à travers la France, et les syndicats jaunes se multiplient dans tous les centres ouvriers.

A Paris, il n'y en a pas moins de 210, légalement constitués et de toutes les professions, comprenant près de cent mille travailleurs. Pour échapper à l'intolérable oppression des comités révolutionnaires, ces syndicats ont déserté la Bourse du travail de la rue de Bondy et ont fondé une Bourse indépendante.

Le Conseil municipal de Paris a voté une subvention de 38 000 francs en faveur de ces syndicats indépendants pour qu'ils soient traités comme les syndicats subventionnés de la rue de Bondy. Le ministre du commerce, contre toute justice, a fait interdire au préfet de la Seine de payer cette subvention.

Les syndicats jaunes ont envoyé une délégation au Président de la République pour en appeler à sa droiture de cet audacieux abus de pouvoir.

M. Loubet a reçu la délégation. Les délégués rapportent que le Président de la République, approuvant leur résistance à la tyrannie socialiste, se serait exprimé ainsi :

« Diviser en deux le monde du travail ? Quelle folie ! La lutte des classes ? Quelle sottise ! Patrons et ouvriers ne forment qu'une classe, la classe du travail. Les politiciens qui assent les haines, excitent les convoitises, lancent les uns contre les autres des hommes qui sont faits pour s'entendre et s'unir, ceux-là sont des maîtres ou des misérables. »

La Petite République raconte l'incident sur un ton amusé, feint de ne pas croire à l'authenticité de ces paroles et met en demeure le Président de la République de les démentir. Pourquoi ? Elle y voit donc une injure personnelle ou plutôt une leçon à l'adresse du ministre qui représente ses idées dans le gouvernement.

Mais alors, ce serait avouer que M. Millerand favorise la lutte des classes, attise les haines, excite les convoitises, lance les uns contre les autres patrons et ouvriers, qui sont faits pour s'unir.

Non, M. Loubet n'a certainement pas pensé à M. Millerand, qu'il ne tient ni pour un méchant ni pour un misérable. Mais il n'en est pas moins vrai que, comme tous les hommes de bon sens, il déplore la division que les politiciens ont réussi à jeter dans le monde du travail, qu'il condamne l'excitation à la haine et à la convoitise et qu'il souhaite enfin l'entente, l'union des patrons et des ouvriers.

Il importe, en somme, assez peu de savoir si réellement il a exprimé ces idées, car il n'est pas d'homme qui ce soit les siennes.

Après cela, si des hommes politiques, voire des ministres, veulent y voir une condamnation de leurs doctrines et un blâme pour leur conduite, c'est qu'ils sont en opposition avec le bon sens, avec la justice, avec le sentiment national, et qu'ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes.

La Petite République, en prenant ça pour elle et pour ses amis, avoués légitimement tous que la leçon leur soit adressée. Mais peu leur importe toute cette histoire, puisqu'ils trouvent simplement plaisantes les prétentions des syndicats indépendants ; et ils se classent devant la Bourse jaune...

— Fatal reflet, messieurs ! On jurerait que vous tiez de la même couleur !

INFORMATIONS

MINISTRES EN VOYAGE
Paris, 30 décembre. — On sait que le président du Conseil doit assister les 11 et 12 janvier à de grandes fêtes à Saint-Etienne, après avoir visité Rivoli-Gier et Saint-Clément. M. Waldeck-Rousseau sera accompagné dans son voyage par MM. de Lanesman, Durrain, Millerand et le général André.

Le dîner du soir 12 janvier, aura lieu un banquet après lequel les ministres de l'intérieur et des colonies quitteront Saint-Etienne pour rentrer à Paris.

— Pourquoi pas, puisque vous en êtes digne ? et personne au monde ne peut plus que vous ! — Je verrai mon père, bonne amie... Je le prie... je le supplierai... je ne veux pas que vous nous quittiez... Sans vous je ne pourrais vivre !

— Et tout en disant ces derniers mots, André entouré de ses bras le cou de Pauline, et couvrait ses joues de baisers.

— Chère enfant — répétait-il — Pauline — il faut bien vous garder de parler de cela à votre père... — Aimez-vous donc mieux qu'on nous sépare ? — demanda la jeune fille en sanglotant.

— M. le comte appréciera ainsi que je vous ai prévues du changement qui peut advenir dans cette maison... et cela, je ne le veux à aucun prix !

— André redoutait de lui un instant, puis elle répliqua : — N'ayez aucune crainte, bonne amie... je serai très adroite... — Mon père ne pourra supposer que ce que je vais lui dire m'a été suggéré par vous... — J'ai trouvé le moyen d'aborder la question... — Je serai seule en cause, je vous le promets... — Je vais voir mon père à l'instant...

— Et après avoir embrassé de nouveau Pauline, la jeune fille s'élança hors de sa chambre.

— Je saurai donc à quoi m'en tenir... murmura l'institutrice restée seule. — Si la réponse du comte est favorable, tout est sauvé... — Si elle ne l'est pas, j'agirai à mon tour.

— Mademoiselle de Noël s'était rendue droit à l'appartement de son père.

— L'enfant avait une nature à la fois très franche et très douce, mais malgré sa grande jeunesse elle possédait, comme toute fille d'école intelligente, une grande finesse instinctive.

Le lendemain, M. Millerand inaugurerait l'École professionnelle de Firminy, tandis que MM. de Lanesman et André visiteront la manufacture nationale d'armes.

D'autre part, les ministres du commerce et de la marine, avant de se rendre à Saint-Etienne, assisteront, le 10, à l'inauguration d'une école professionnelle à Lyon.

REDUCTIONS DE PEINE
Paris, 30 décembre. — Le président de la République a accordé des remises ou réductions de peine à 83 marins, militaires ou autres individus condamnés par les diverses juridictions militaires de la marine.

FONCTIONNAIRE ARRÊTÉ
Lyon, 30 décembre. — On vient d'arrêter à Lyon un fonctionnaire municipal, M. V..., gardien chef de la halle, qui avait été révoqué et avait pris la fuite. Une plainte a été déposée par le maire de Lyon ; d'autres plaintes ont été portées par des particuliers.

CONGRÈS DES FRANCO-MAÇONS
Genève, 30 décembre. — Il s'ouvrira prochainement, à Genève, un grand congrès international de la maçonnerie universelle auquel participeront les ordres de tous les pays.

Le but essentiel du congrès, qui sera organisé par la grande loge suisse l'Alpina, sera d'étudier des questions d'ordre exclusivement maçonnique concernant l'histoire, la vie intérieure et les tendances des associations de tous les pays rattachées à la maçonnerie. L'on dit, en outre, dans un milieu bien informé, que le congrès examinera une nouvelle orientation à donner à la maçonnerie.

DEUX MILLIONS LEGUÉS A UN HOSPICE
Paris, 30 décembre. — M. Louis Salvy, ancien ministre, a légué, par testament, toute sa fortune évaluée à deux millions, à l'hospice de cette ville.

L'EXPLOSION DE LA CARTOUCHERIE D'ISSY-LEZ-MOULINEAUX
Paris, 30 décembre. — La 10^e chambre correctionnelle a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire relative à l'explosion de la cartoucherie d'Issy-les-Moulineaux. Les directeurs de l'usine, MM. Calmel, père et fils, sont condamnés chacun à un mois de prison et à 250 francs d'amende, avec application de la loi Bérenger.

Le contre-maître, M. Bernard, est condamné pour défaut de surveillance à 2 mois de prison et à 200 francs d'amende, avec application de la loi de suris. L'ingénieur du matériel, M. Gros, est acquitté. La Société française de munitions de guerre et de chasse est déclarée civilement responsable.

Les deux directeurs et le contre-maître ont immédiatement interjeté appel de ce jugement.

LE TAI DE SANTE DU PAPE
Rome, 30 décembre. — Certains journaux ont fait de nouveau courir le bruit d'une indisposition du Pape. Un journaliste qui a été en lice en audience affirmant que la santé de Léon XIII est aussi bonne que peut l'être celle d'un vieillard de 69 ans bien portant. Le regard et les gestes sont vifs, le bruit est lucide.

UNE ARRESTATION A FLORENCE
Une dépêche de Rome annonce que la police de Florence a opéré une arrestation qui s'est entourée de mystère. Néanmoins on sait qu'il s'agit d'un Autrichien qui a adressé des menaces au ministre d'Autriche.

Les persécution ont fait découvrir une volumineuse correspondance que l'on a mise en vente avec les anarchistes autrichiens et allemands. Cet individu prétend se nommer Pruch.

CONGRATULATIONS DE NOËL
Londres, 30 décembre. — A l'occasion des fêtes de Noël un échange de compliments a eu lieu entre l'empereur allemand et le tsar. L'empereur allemand et le tsar ont fait allusion, l'un et l'autre, aux événements qui ont transvaal et ont exprimé le vœu de voir se rétablir bientôt la paix.

LE SULTAN ET L'ANGLETERRE
Le Sultan n'ayant point tenu sa promesse de payer à la maison anglaise Armstrong les 108 000 livres turques qui lui sont dus, l'ambassadeur d'Angleterre a reçu l'ordre d'agir sans ménagement.

GULLAUME II ET LES CATHOLIQUES
Guillaume II, voulant témoigner sa bienveillance à l'épiscopat catholique allemand, a offert à Mgr Thielmann, évêque d'Ermland, une statue de la Sainte-Vierge, œuvre d'un sculpteur célèbre.

LE TSAIRITCHI AUX FÊTES DU COUCOUONNEMENT
On dément formellement que le Tsar doive assister au coucouonnement du roi d'Angleterre. C'est le Tsaritchi qui y représentera la Russie.

LA RETOURNE PROCHAINE DE LA COUR IMPÉRIALE A PEKIN
Pekin, 30 décembre. — Deux mille hommes de troupes chinoises sont entrés à Pekin, vendredi. Toutes les gardes des légations ont maintenant de l'artillerie, excepté la garde de la légation américaine. Le programme de l'arrivée de la cour à Pekin porte que l'empereur arrivera de Pao-Ting-Fou par train spécial. Un autre train amènera l'impératrice douairière que l'empereur recevra à la gare, avec de grands honneurs.

A MONTECAU-LES-MINES
Adresse des Syndicats indépendants
au Président de la République
Montcau, 30 décembre. — L'Assemblée générale des mineurs indépendants (jaunes), qui s'est tenue à Montcau, l'ordre du jour suivant a été adopté :

Les syndicats indépendants du bassin minier de Noct-

eau et des environs rappellent et félicitent M. le Président de la République de la détermination de l'approuver la loi de la délimitation de la Bourse du Travail indépendante de Paris.

L'Assemblée exprime en outre ses sentiments de sincère dévouement à M. Loubet et à la République.

Le congrès a été levé aux cris de : Vive la République ! et vive la paix sociale !

LA FÉDÉRATION DES MINÈRES DU CENTRE
Commeny, 30 décembre. — Le congrès tenu à Commeny par la Fédération des mineurs du Centre a pris fin hier soir, après trois séances secrètes au siège du syndicat des mineurs.

Vingt délégués et représentants de tous les mineurs de la Fédération des mineurs du Centre ont assisté aux délibérations, car, semblable aux délégués du comité fédéral au congrès de Saint-Etienne, ceux de la Fédération du Centre s'étaient réunis dans un lieu secret.

Ce fut surtout à d'ailleurs de l'ordre du jour que fut traité par M. Cotte, secrétaire de la Fédération nationale, qui était venu à Commeny en qualité de consultant, apporter l'appui de son expérience.

C'est d'abord qu'il a, en trois heures, dans la réunion publique qui a eu lieu salle Picaudet, et à laquelle environ cent cents mineurs assistaient, qu'on a pu connaître les travaux du congrès par l'organe de M. Buvat, secrétaire de la Fédération du Centre.

Le congrès, après avoir réglé diverses questions d'ordre intérieur, a approuvé l'adresse de M. Buvat au comité fédéral et la maintenance des fonctions de secrétaire de la Fédération. Cependant, la plus grosse question qui était soumise au congrès était celle du prochain congrès national.

Le congrès a décidé de faire appel de la grève générale fut tenu à Paris, tandis que la majorité des autres fédérations penchait pour Alais. La Fédération du Centre s'est rangée à l'avis de la majorité. Ce congrès national aura donc lieu à Alais dans la deuxième quinzaine de mars ; c'est donc à cette époque que sera agitée de nouveau la passionnante question de la grève générale.

Cette question résolue, M. Cotte a ensuite pris la parole pour exposer la situation de la Fédération nationale des mineurs.

— Nous sommes actuellement 90 000 syndiqués, dit M. Cotte, mais je dois constater avec regret que des divergences de vues se sont produites parmi nous. Cela tient à un peu de l'isolement fruste des mineurs, ce qui a permis à certains d'entre nous de dire que le gouvernement avait versé 200 000 francs pour faire stopper la grève générale.

Le mineur, continue M. Cotte, tient à la main la clef de la révolution sociale par la grève générale ; mais cette grève ne pourra être faite que lorsque les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais seront tous en communion d'idées avec ceux des autres fédérations.

Les députés Lévy et Bouve, se sont fait excuser, mais le docteur Léon Thivrier, conseiller général de Commeny, fils de feu M. Thivrier, le député, est venu constater que le symptôme de la force du prolétariat moderne a été de voir le comité fédéral des mineurs traiter, ces temps derniers, de puissance à puissance avec le chef du gouvernement.

À six heures, la séance a été levée aux accents de l'Internationale, chantée par toute l'assistance.

La Fédération de la Loire a été représentée par le délégué des mineurs du Centre, qui est actuellement à Puyet, serait transféré à Saint-Eloy (Puy-de-Dôme).

COMPLICATIONS EN AMÉRIQUE
ALLEMAGNE CONTRE VENEZUELA
Rupture des relations diplomatiques

New-York, 30 décembre. — Le conflit entre l'Allemagne et la Venezuela en est dans la phase aiguë qu'on n'avait jamais vue depuis quelques jours.

Deux navires allemands, le Falke et le Vineta, sont ancrés depuis hier au large de La Guayra, le principal port de Venezuela, et d'autres navires de guerre se sont attendus incessamment. Tout annonce que le gouvernement allemand va mettre ses menaces à exécution, que ces navires exécuteront sans délai le blocus des côtes, et que des détachements d'infanterie de marine occuperont les douanes des deux ports principaux.

Un événement inattendu s'est passé hier. On sait que le gouvernement vénézuélien avait interdit la mise en marche des trains sur un tronçon de voie ferrée qui appartient à une compagnie allemande. Des négociations avaient été entamées à ce sujet depuis deux jours entre le ministre d'Allemagne et le président Castro. Elles ont échoué.

Après un échange de plus ou moins violents, le président a lancé sa proclamation qui interdit formellement à tout sujet vénézuélien de faire usage de cette voie ferrée. Le ministre a répliqué en rompant toutes relations diplomatiques. Il a dû quitter hier soir la capitale, Caracas, pour se rendre à La Guayra et embarquer à bord du Falke.

Les directeurs de la compagnie allemande ont fait procéder aussitôt au démontage des locomotives pour mettre le gouvernement vénézuélien dans l'impossibilité de se servir du matériel, soit pour lutter contre les révolutionnaires, soit pour s'opposer, le cas échéant, à la marche en avant des troupes allemandes.

Attitude menaçante des États-Unis
Londres, 30 décembre. — Le correspondant du Daily Telegraph à New-York croit, qu'en dépit des communications officielles, la situation est très tendue entre les gouvernements allemand et américain.

Les escadrons américains de l'Atlantique se con-

centrent en ce moment dans le golfe de Mexique, et toutes les unités de combat actuellement dans les ports et les arsenaux, ont reçu ordre de hâter leurs réparations et de se tenir prêts à rejoindre la flotte.

RÉUNION DU BUREAU INTERNATIONAL SOCIALISTE
Bruxelles, 30 décembre. — Le bureau international socialiste, a tenu une réunion ce matin à la Maison du Peuple, à Bruxelles, sous la présidence de M. Vandervelde, député socialiste de Bruxelles. La France était représentée par MM. Vaillant et Gerault-Richard. Les autres pays représentés sont l'Allemagne, la Hollande, la Pologne, la Russie, l'Angleterre et la République argentine.

La réunion s'est occupée d'abord des questions d'organisation, mais elle a, sous la présidence de M. Stanger, délégué d'Allemagne, voté une énergique protestation contre les persécution dont sont victimes, de la part de la Prusse, les Polonais qui défendent leur langue nationale.

L'ordre du jour constate que la duplicité des classes dirigeantes autorise les atrocités de la guerre du Transvaal et qu'elles ne songent pas à protester contre les persécution dont les Polonais sont victimes.

Le bureau international socialiste engage les Polonais à se grouper sous la bannière du parti socialiste international.

À la séance de l'après-midi, le secrétaire a fait rapport sur l'exercice annuel écoulé. Le soir, un grand meeting international eut lieu à la Maison du Peuple. Les orateurs furent Vandervelde, Singer, Vaillant, Quèlch, Hyndman. Le délégué russe Troestera a parlé en allemand. Les délégués français, anglais et russe ont exposé la situation du socialisme dans leurs pays respectifs. Le meeting s'est terminé par des chœurs de la chorale socialiste et des Enfants du peuple.

Un discours de Léon XIII
Nous avons donné, en son temps, un résumé du discours adressé, le 14 septembre dernier, par le Souverain Pontife, à MM. Harmel, Maupetit, Champion, Mgr Théobald, MM. Vansuville, Prud'homme, et Masquelier. Plusieurs journaux ont publié aujourd'hui des passages intéressants de ce discours ; les voici :

« Alors, M. Harmel qui avait tout un discours préparé entre en matière en parlant du Cercle d'études sociales de l'organisation des démocrates chrétiens.

Le Saint-Père l'interrompt par un grand geste qui semble l'inviter à se taire et à ne pas parler de ce qu'il a dit profondément et il commence un vrai discours dont voici exactement ce que possible le résumé fait au sortir de l'audience.

« Tout cela n'a pour le moment qu'un intérêt secondaire. Du reste, sur ces questions j'ai donné toute ma pensée dans mes deux encycliques : *Recurram novum* et *Graves de communi*. La voie est tracée, à chacun de faire son devoir. Le Pape a fait le sien, je n'ai plus à y revenir.

« Plus l'expression de tristesse s'accroît sur son visage, Léon XIII continue :

« Le grave, la grande question du moment et de l'avenir, ce sont les ordres religieux et les congrégations. C'est une question de vie ou de mort pour le catholicisme en France.

« Une seule de voir où est le sentiment de douleur, d'admiration, de désespoir, de découragement navré qui soulève le visage et les yeux toujours si expressifs du Saint-Père.

« La pauvre France est devenue paillardie.

« Dans quelques semaines, dans quelques jours, elle offrira le plus douloureux spectacle de ses malheurs religieux se voyant, ses religieux se dispersant et partant même pour l'exil en Belgique, en Italie, partout...

« J'ai luais le congrès catholique de faire ce qu'elle veut, en leur respectant les droits du Pape...

« Un temps.

« Je leur ai laissé le choix.

« Encore un temps. Léon XIII semble hésiter ; il revient sur sa pensée qu'il voudrait et ne peut pas dire, semble-t-il ; puis, après une pause de dix secondes de désolation, il continue :

« Cette loi sera la plus grave atteinte à la religion qu'on ait vue en France depuis longtemps.

« Et c'est le Pape qui voit et qu'on frappe en voulant soustraire les plus fidèles de ses enfants à son autorité. La France, cependant, qui gouverne tout, veut que la main sur l'Église et sur le clergé se retire pour arriver à la séparation d'avec Rome, au schisme.

« Elle veut arriver à la séparation de l'Église et de l'État, mais en gardant l'autorité sur le clergé, et par conséquent l'abrogation du Concordat.

« Je vois les maux les plus graves menaçant la pauvre France.

« Je vois...

« Et en attendant à quatre reprises différentes ce mot en commémoration de nos chers frères, le Pape avait comme le regard plongé dans l'avenir ; il avait l'air inspiré d'une prophétie, et sa physionomie s'assombrait chaque fois davantage.

« Finissons par :

« Je vois la France s'en allant à l'apostasie, à la mort.

« Je suis « désolé » de l'impérialisme, des blasphèmes qui y sont.

« Je suis « désolé ».

« Et son regard s'élevait vers le ciel avec une tristesse indéchiffrable.

« De la division des catholiques qui ne savent pas faire la paix devant la France inconquise.

« Je suis « désolé » que ma voix n'ait pas été plus entendue et qu'on ait pu se marcher tous ensemble, il y a trois ans, aux élections en se plaçant sur le terrain constitutionnel.

« Ah ! si on avait été tous unis, si on se n'était pas séparé, chacun marchant selon ses idées, si on avait su se faire des concessions réciproques, se contenter de moins à la fin ne pouvait obtenir plus, ce serait au cas d'un schisme moins mauvais et la France-mère n'aurait pas osé entreprendre le mal qui se consume maintenant.

« As-tu remarqué — lui demanda-t-elle après une ou deux secondes de silence — as-tu remarqué que depuis hier bonne amie est triste et qu'elle a l'air souffrant.

« Oui, chérie, j'ai remarqué cela, mais je ne m'en inquiète point — il ne s'agit certainement que d'un malaise passager.

« Tu crois ?

« Sans doute.

« Eh bien, je suis convaincue que tu te trompes...

« Qui te fait supposer cela ?

« Je ne suppose pas... je suis sûre... — Cher elle c'est l'ami qui souffre ! — J'ai vu tu bonne amie pleurer, et se cachait pour essuyer ses larmes... — Donc elle a un chagrin profond !

« Philippe de Noël fronça le sourcil.

Nous étions tous là, morfondu, atterré, écarlaté par ce réquisitoire d'un juge, ces plaintes d'un père, ces menaces d'un prophète et ces reproches d'un ami.

Les larmes nous jaillirent des yeux. Plusieurs fois j'ai vu essuyer ces massives aussi d'interrompre Léon XIII pour lui opposer nos espérances et lui dire nos résolutions de travailler, avec l'aide des bons catholiques, si nombreux encore, à réparer le mal. Le Pape ne voulait pas entendre, il allait, il allait épanchant sa tristesse et ses alarmes, soulageant son cœur gros de larmes, lui aussi. Puis il eut comme pitié de notre douleur et de notre accablement.

« Ce n'est cependant encore un plan de paix, comme j'imagine, à la dernière planche de salut », ce sont les déclarations de l'année prochaine. Tout dépend d'elles. Il faut y travailler, il faut que les catholiques fassent le suprême effort, vaincre ou mourir.

« Pour cela, qu'ils s'unissent, qu'ils appuient le groupe constitutionnel créé par M. Poin, qu'ils se serrent autour de lui.

« Déjà, ce « brave Poin » a rencontré de l'opposition.

« Et puis il ne faut jamais désespérer de la France. Le Sacre-Cœur l'a aimée et en fait le foyer de son culte. La Sainte-Vierge s'y est manifestée à Lourdes. Elle vient encore d'y accomplir de vrais miracles. Elle n'a pas abandonné la France. Le Ciel ne l'a pas abandonnée.

« Courage donc, continuez à bien lutter. Défendez vos droits, mais ne vous laissez pas aller à la haine, ne mettez pas le Pape trop en avant — combattez surtout parce que vous êtes Français comme les autres.

« Défendez vos droits de citoyens et de catholiques contre les franc-maçons.

LA GUERRE AU TRANSVAAL
LA VÉRITÉ SUR LA CAPTURE DE KRUITZINGER

Héroïque fait d'armes. Le passage de l'Orange
Combat dans les tentes

Londres, 30 décembre. — Une dépêche de Capetown contient des détails complémentaires et fort intéressants sur les incidents qui ont accompagné la capture de Krutzinger. Il apparaît que le vaillant chef, avec une petite troupe de soixante hommes intrépides cherchait depuis longtemps à traverser l'Orange pour passer au Cap. A un moment qu'il jugea opportun, il franchit le fleuve et entra dans une enclave délimitée par des blockhaus.

Le colonel Doran et le capitaine Bentinck se mirent à la poursuite des égarés et les accablèrent à la ligne des blockhaus. Krutzinger, nullement ému, se lança au galop avec cinq ou six cavaliers dans l'espace compris entre deux blockhaus, dont les défenseurs étaient occupés à ramasser du bois. Néanmoins, les sentinelles ouvrirent un feu rapide sur les audacieux Boers, tandis que leurs camarades se précipitaient sur leurs fous.

Très tranquillement, et sous une grêle de projectiles, Krutzinger se mit en mesure de couper le barrage en fils de fer qui s'opposait à son passage et, par l'ouverture ainsi faite, les Boers s'élançèrent en perdant seulement huit hommes et que quelques chevaux blessés.

Krutzinger revint en arrière pour porter secours aux blessés. C'est alors qu'il fut frappé par une balle. Il roula néanmoins à remonter à cheval et à l'éclair.

Pendant ce temps, un train blindé était arrivé sur le terrain du combat. A ce moment l'adjudant de Krutzinger s'approcha d'un blockhaus en agitant un drapeau blanc, et déclara que son chef, blessé, était étendu à 2 000 mètres plus loin.

Or, il fut des recherches et avec de grandes difficultés, car la nuit était épaissie, on trouva Krutzinger. Deux de ses soldats étaient restés à ses côtés et demandèrent à accompagner leur chef. L'autorisation leur en fut donnée, mais on les considéra comme des prisonniers.

Krutzinger fut transporté à l'hôpital de Nanurport, où les médecins déclarèrent que sa blessure était grave mais qu'on pouvait le sauver.

Quelque temps avant d'être capturé, il avait été nommé par De Wet commandant en chef des commandos qui opèrent dans la colonie du Cap.

Les pertes anglaises à Tweefontein
Londres, 30 décembre. — Le War Office publie une liste complémentaire des pertes subies à Tweefontein ; elle comprend cinquante blessés, un tué et quatre morts de leurs blessures. Rappellons que les chiffres mentionnés dans les listes précédentes, faisant un total de 64 tués, 13 officiers et 15 hommes blessés. Le War Office dit aussi qu'il y a eu 6 officiers anglais et 240 hommes capturés.

Tempête de neige dans les Hautes Alpes
Briançon, 30 décembre. — Pendant toute la journée d'hier, une tempête d'une violence inouïe a éclaté sur notre région. La neige qui tombait était balayée par un vent impétueux et, à certains endroits, elle a formé des amoncellements de plusieurs mètres. Le train qui devait arriver dimanche à 9 h. 54 du matin, entré en gare à 6 h. 30 du soir. Il est demeuré en détresse à Montaurat. Celui qui devait arriver à 8 h. 46 du soir, est en détresse à Saint-Cémeant. On ignore quand il arrivera. Les communications avec les forts supérieurs sont interrompues pour plusieurs jours ; mais ces différents postes sont pourvus de vivres de réserve.

On est sans nouvelles de la voiture qui fait le service entre Oulx et Briançon. Celle qui était attendue hier, à deux heures du soir, n'est pas arrivée, et on croit que, je suis certain qu'elle demandera d'elle-même à se retirer...

— Il faudrait donc alors qu'elle ne nous amène point, ce je suis bien sûr du contraire ! — répondit impétueusement André. — Pourquoi s'en irait-elle, d'ailleurs ? — Ma-telle marchandé ses soins, ses veilles, son affection ? — N'aurait-elle voulu sur moi sans cela depuis cinq ans ? — La laisser partir ainsi sans dire un mot de reconnaissance ? — En sortant de chez nous, que ferait-elle ? — Est-ce en Italie ?

— Sans sans inquiétude à cet égard, mon enfant... — Je saurai reconnaître les bons services de mademoiselle Pauline... — j'assurerais son avenir.

— Quelque chose s'épouva donc à ce qu'elle reste auprès de nous ? — demanda la jeune fille.

— Momentanément, non... — Mais il peut se produire dans mon existence tel changement qui rendrait impossible sa présence ici.

— De quel changement parlez-vous ?

— Que sais-je ? je ne suis pas prophète pour deviner l'avenir... — D'ailleurs il ne s'agit point de moi seul, mais aussi de toi.

— De moi ! — répéta André surpris.

— Sans doute... — Tu vas entrer dans ta seizième année et le moment approche où il faudra songer à ton mariage...

André se mit à rire.

— Nous avons devant nous beaucoup de temps pour y songer, dit-elle en se levant. — Je me marierai le plus tard possible afin de ne pas me séparer de toi. — Mais tu détournes la question. — Reversons à bonne amie.

— Je l'ai vu pleurer, père